



**ADMISSION
EN PREMIÈRE ANNÉE
DE COMMUNICATION VISUELLE**
FICHE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTRÉE

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

.....

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

Tél. des parents :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

N°INE (Identifiant National Étudiant) :

Adresse complète de l'établissement :

.....

Obtention du bac : non oui spécialité : année :

2023 → 2024

2022 → 2023

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

.....

Diplôme(s) obtenu(s) après le bac :

Comment avez-vous connu l'école? Salon, lequel?

Réseaux sociaux Internet Autre

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents (pour les candidats mineurs)



**ADMISSION
EN PREMIÈRE ANNÉE
DE COMMUNICATION VISUELLE
FICHE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTRÉE**

Conditions générales d'inscription administrative et de déroulement des épreuves 2024-2025

Les délais d'inscription sont impératifs. Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées.

1 - DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE PRÉSENTATION → À ENVOYER JUSQU'AU 29 MARS 2024

- Fiche d'inscription dûment remplie ;
- Un justificatif de la classe de terminale (pour les candidats au Bac 2024 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers et accompagné d'une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de la langue française) ;
- Trois enveloppes A5 kraft autocollantes, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;
- Une photo d'identité à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.
- Un dossier graphique de présélection qui sera constitué de 10 formats A4 couleurs reliés (recto-verso possible).
Chaque A4 sera numéroté et devra comporter en haut et à droite le nom et prénom du candidat.e.
Ce dossier doit permettre au jury d'apprécier :
 - 1 → Des extraits de vos carnets (de recherche et/ou personnels) ;
 - 2 → Des extraits de vos créations (projets scolaires ou personnels).

CE DOSSIER NE SERA PAS RESTITUÉ
Ces pièces seront envoyées par courrier normal dans une enveloppe
à l'adresse de l'EPSAA jusqu'au 29 mars 2024, cachet de la poste faisant foi.
AUCUN COURRIER RECOMMANDE NE SERA ACCEPTÉ.

Les résultats de la présélection des dossiers graphiques seront consultables
sur le site www.epsaa.fr à partir du 5 avril 2024 dans la rubrique
CONCOURS-RESULTATS DES CONCOURS-CANDIDATS ADMISSIBLES
AU CONCOURS DE PREMIERE ANNÉE DE COMMUNICATION VISUELLE.

2 - ORAL - SOUTENANCE DU DOSSIER DE TRAVAUX PERSONNELS → DU 22 AVRIL AU 26 AVRIL 2024

- Entretien devant un jury. Vous viendrez avec votre dossier de travaux personnels qui sera constitué de :
 - 1 → vos travaux originaux ayant constitué vos 10 formats A4 de présélection ;
 - 2 → vos carnets de croquis originaux ;
 - 3 → vos planches originales (dessins, collages, photos, etc.) au format de votre choix ;
 - 4 → une sélection de vos projets (démarche, création, production) au format de votre choix .

Vous pourrez vous munir d'un ordinateur portable.

Résultat final le 30 avril 2024 sur www.epsaa.fr et affichage à l'EPSAA.
Pour les candidat.e.s refusé.e.s, possibilité d'inscription au concours d'entrée
en atelier préparatoire de l'EPSAA jusqu'au 3 mai 2024.